

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 98 (1962)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396

M O N T R E U X

18 M A I 1962

XCVIII^e A N N É E N o 18

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

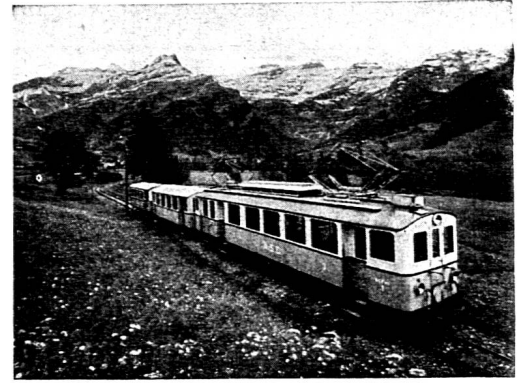


*Les hauts de Montreux
au temps des narcisses*





Diablerets



Le chemin de fer
Aigle - Sépey - Diablerets

4 projets de courses



Le télécabine Diablerets - Isenau et la chaîne des Diablerets

Temps de parcours du télécabine

Les Diablerets - Isenau simple course,
15 minutes.

Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau.
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU

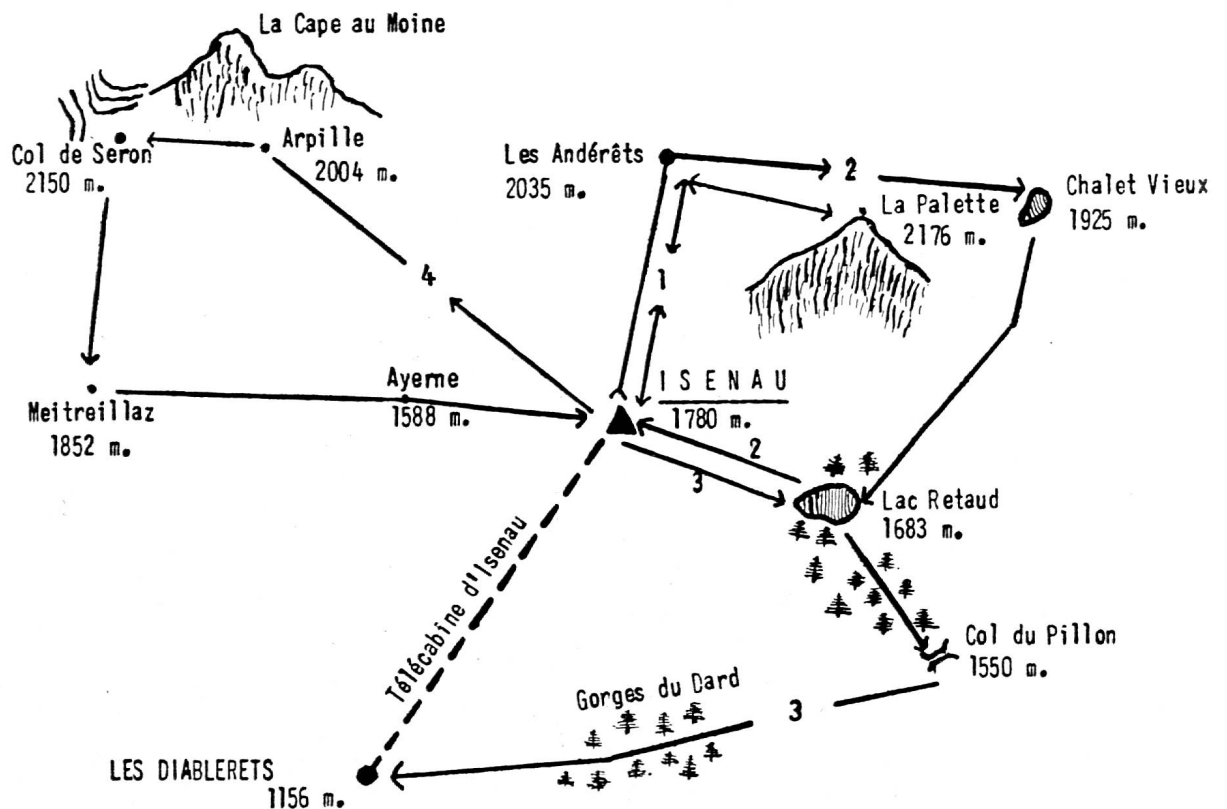
Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 50 m.

Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau.
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.





Le billet du Congrès

Ça y est, la promesse du Comité d'organisation est tenue : « Vers une école romande », le rapport général du XXX^e Congrès SPR, est sorti de presse ! L'expédition à tous les membres SPR s'en effectue ces jours-ci. Il est même possible, au moment où ces lignes paraissent, que bon nombre de collègues l'aient déjà reçu. Pour les autres, qu'ils ne s'aigrissent pas contre les responsables de l'envoi : il y a 3600 exemplaires à adresser, et cela ne se fait pas en un jour ; leur tour ne tardera pas.

On appréciera, à coup sûr, la bienfaisance de ce volume. La couverture, il est vrai, a donné lieu à quelques réserves, voire à des critiques. On a dit : « C'est trop moderne » ; ou encore : « Ça n'évoque rien de pédagogique... ». Faut-il rappeler que le rapport qu'elle revêt, par l'esprit qui l'inspire et les propositions qu'il formule, est résolument tourné vers l'avenir — ce qui implique une vision « moderne » des choses ? Et puis, ne peut-on discerner, dans ce jeu équilibré de carrés aux couleurs contrastées, une figuration symbolique d'un des soucis fondamentaux du rapport : l'harmonisation des structures scolaires de nos diverses régions ? (Sans parler du fait que, sur le plan de la publicité, cette couverture a été un atout précieux — et cet élément d'appréciation n'est pas indifférent pour un Comité d'organisation qui a la tâche difficile de balancer un chiffre considérable de dépenses par des recettes appropriées...)

Du contenant, si nous passons au contenu — et pour ne rien dire même de la qualité de l'exposé, dont chacun sera juge pour soi — on appréciera l'heureuse présentation du texte : caractère agréable, typographie aérée et... minimum de fautes d'impression (croyons-nous, mais nul n'est infaillible en ce domaine !) Tout cela, et le plaisir de disposer d'un tel texte plus d'un mois avant le Congrès, doit inciter chacun à en amorcer la lecture sans tarder.

En annexe au rapport, l'envoi contient un programme général du Congrès, une formule d'inscription (bulletin de versement) et une carte de vote. Quelques remarques à ce sujet.

Le programme général est très complet. Toutefois, certains détails, inutiles pour ceux qui ne viendront pas à Bienne, n'y figurent pas : interprètes des œuvres musicales et théâtrales, paroles de l'« Ode à la musique », plan de Bienne avec indication des salles utilisées pour le Congrès, etc. Mais tout cela se trouvera dans un « livret de fête », qui ne parviendra qu'à ceux et celles qui s'inscriront pour les 23 et 24 juin.

La formule d'inscription est constituée par un bulletin de versement. Au verso figurent toutes les indications indispensables pour que chacun puisse organiser son programme à sa guise et calculer le montant correspondant à verser. Seul le prix des excursions ne doit pas être acquitté simultanément, mais lors du Congrès même. Il se peut, en effet, que l'une ou l'autre de ces randonnées soit supprimée, faute d'une participation suffisante. Ce qui nous amène à suggérer ceci aux collègues désireux de découvrir le pays jurassien : en plus de l'excursion choisie, indiquez-en une deuxième, comme éventuelle, en la marquant non plus d'une croix, mais de l'abréviation « évt. ».

Quant à la carte de vote, qui s'emploie pour la première fois lors d'un Congrès, elle se justifie ainsi : des groupements pédagogiques non affiliés au nôtre se sont associés aux discussions qui ont permis l'élaboration du rapport général ; vu l'intérêt qu'ils portent à la discussion de ce rapport, ils enverront sans doute des délégués au Congrès ; mais les décisions de ce dernier, pour être valables, ne peuvent être prises que par les seuls membres de la SPR. Il fallait un moyen, le plus simple possible, de les reconnaître. N'oubliez donc pas, les 23 et 24 juin, de vous munir de votre carte de vote !

F. B.

Stage de Chexbres

Le Centre d'Information et de Public Relations, à Genève, et la Société pédagogique de la Suisse romande organisent pour les 25 et 26 mai prochains un stage à Chexbres.

M. Daniel Jordan, du CIPR, et G. Willemin, de la SPR, en assumant la direction. Le thème général est consacré à « L'école, la Suisse et l'Europe ».

Les conférences suivantes sont prévues :

Vendredi 25 mai : « L'Europe et l'école », par M. A. Biedermann, secrétaire général de l'Association européenne des enseignants, Strasbourg ; « Le travail en groupe, vu par un chef d'entreprise », par M. C.-F. Ducommun, directeur des PTT, Berne.

Samedi 26 mai : « Le travail en groupe, vu par un enseignant », par M. W. Lustenberger, professeur à l'École normale, Lucerne ; « Les relations actuelles de la Suisse avec l'Europe », par M. P. Micheli, ambassadeur, secrétaire général du Département politique fédéral, Berne.

Chaque exposé sera suivi d'une discussion.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

« Pour une école à la mesure de notre temps »

Les articles publiés sous ce titre dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » et signés par J.P. Paquier n'ont pas laissé le corps enseignant primaire indifférent. Vous

pourrez lire dans « Tribune libre » les commentaires de J. Bron. Les réactions de nombreux collègues, d'autre part, ont engagé le CC à faire parvenir à la Rédaction du journal, en la priant de vouloir bien les publier, les lignes suivantes :

« Nous avons suivi avec intérêt les articles parus dans votre journal sous la signature de J.P. Paquier. Si nous apprécions votre désir d'informer vos lecteurs des problèmes scolaires à l'ordre du jour actuellement, nous sommes loin cependant de partager toutes les affirmations de notre collègue et certains jugements très sommaires qu'il porte sur l'école vaudoise et sur ses maîtres. Le moins qu'on puisse en dire est qu'ils sont très personnels et qu'ils n'engagent que leur auteur.

Sa qualité d'instituteur, ses fréquentes références aux travaux des commissions « Vers une école romande » et « Commission d'étude de la structure d'ensemble de l'enseignement vaudois », ses citations, enfin, tirées de l'« Educateur » pourraient laisser entendre qu'il est le porte-parole de ces différents organes.

Nous tenons donc à préciser qu'il n'engage, en cette circonstance, que ses opinions personnelles, que la plupart de ses affirmations sont trop peu nuancées, que ses généralisations hâtives sont dangereuses.

Si nous sommes, comme lui, persuadés de la nécessité d'une réforme, nous déplorons, par contre, le manque de mesure de certaines de ses appréciations qui sont plus de nature à jeter le discrédit sur notre école primaire qu'à faire œuvre constructive pour l'avenir.

Pour le Comité central de la Société pédagogique vaudoise :
G. Ehinger, président. »

Nous saurons, au moment de la parution du bulletin (19 mai) si une suite favorable a été donnée à notre requête, ce que nous espérons vivement.

R. S.

Société suisse des maîtres de gymnastique

Rappel : Le programme des cours organisés par la société a paru dans l'« Educateur » No 16, page 289. Les intéressés sont priés de s'y reporter.

SVMG. — Le programme des cours de plein air a paru dans l'« Educateur » No 17, page 310. Attention aux dates d'inscription !

Guilde vaudoise du travail

Techniques Freinet

Séance pour tout intéressé le **jeudi 24 mai, à 16 heures 30**, dans la classe de Mme E. Favez, à Chailly-sur-Clarens.

Un groupe d'enfants travaillera le calcul selon la méthode Cuisenaire.

Cours de vacances de la Guilde suisse des flûtes de bambou

du 16 au 26 juillet 1962, à Crêt-Bérard (Vaud)

sous la direction de Mme Trudi Biedermann,
avec le concours d'autres professeurs de la Guilde

Programme : Construction et décoration de flûtes de bambou, de xylophones et de tambours, jeu d'ensemble. Classes préparatoires au premier et au deuxième examen de la Guilde, cours pédagogique.

Pour participer à la classe des débutants, aucune connaissance musicale n'est exigée.

Heures de travail : de 9 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Classes. — Classe 1 (débutants) : construction et décoration d'une flûte soprano en ré ou en do, technique du jeu, musique d'ensemble.

Classe 2 : construction d'une flûte alto en sol, la ou fa, ou d'un ténor en ré ou en do, technique du jeu, musique d'ensemble.

Classe 3 : construction d'une basse en sol ou en fa, technique du jeu, musique d'ensemble.

Classe 4 : construction de flûtes semi-étendues ou de flûtes étendues en ré, do, sol ou fa, sous la direction de Mlle Béatrice Scala, technique du jeu, musique d'ensemble.

Classe de xylophones : construction d'un xylophone à résonnance sous la direction de M. Paul Pfister.

Classe supplémentaire pour la construction de tambours : l'après-midi, de 15 à 16 heures.

Frais du matériel : pour une flûte, de 2 à 5 francs ; pour un xylophone d'une octave, 6 francs ; d'une octave et demie, 8 francs ; pour un tambour, 4 à 5 francs.

Prix du cours : pour les professeurs de la Guilde, 30 francs ; pour les autres membres de la Guilde, 35 fr. ; pour les non-membres, 40 francs ; pour les participants en dessous de 20 ans, 25 francs.

Prix de pension : 100 francs pour une couchette dans un dortoir, 120 francs pour une chambre à deux lits (nombre restreint), 130 francs pour une chambre à un lit.

Commencement du cours : lundi 16 juillet, à 17 heures ; jour d'arrivée, lundi 16 juillet ; jour de départ, jeudi 26 juillet (l'après-midi).

Départ de Genève, 13 h. 30.

Départ de Lausanne, 14 h. 43.

Départ de Berne, 13 h. 46.

Départ de Zurich via Lausanne, 11 h. 34.

Les participants venant en voiture voudront bien aviser la direction s'ils disposent de places libres et s'ils accepteraient des passagers bénévolement.

Les personnes qui désirent participer au cours voudront bien envoyer leur inscription **avant le 15 juin 1962** à Mme T. Biedermann, Bitziusstrasse 49a, Berne.

TRIBUNE LIBRE

Le pavé de l'ours

Chaque matin, pendant quatre ans, je me suis assis à la même table que Jean-Pierre Paquier. Il y a vingt ans que nous nous connaissons. C'est donc une vieille camaraderie qui nous lie, avec ses souvenirs communs et son indulgence pour les petits travers de chacun. Certains articles de Paquier, parus dans l'« Educateur », n'ont pas laissé, cependant, de me faire tiquer ou sourire. Je ne fus pas le seul, si j'en juge par quelques réactions, publiées dans ces mêmes colonnes ou entendues dans les salles des maîtres. Mais ne faut-il pas accorder, à chacun, la possibilité d'exposer ses idées dans ce journal qui est le nôtre ?

Il en est tout autrement quand Jean-Pierre Paquier les affiche à la dernière page d'un grand quotidien. Alors là, je me refuse à l'indulgence. Plusieurs d'entre nous défendent par la plume la cause de l'école, informant le public de ses réalisations, de ses projets, de ses réformes. Mais que l'un de nos collègues écrive, par exemple, qu'« un maître, parvenu au terme de ses

six heures quotidiennes, abandonne ses propres élèves, chargés de devoirs, pour s'en aller donner des leçons particulières à d'autres élèves»¹, ou qu'il préconise une « augmentation de l'horaire hebdomadaire », voilà qui est intolérable.

Bien sûr, la mode est aux enquêtes. Tant qu'elles restent dans le domaine de la mode, des lectures préférées ou de la pénurie de logements, passe encore. Mais qu'on demande, par la voie du journal, à n'importe qui ce qu'il pense de l'école, des programmes, des détails de l'enseignement, ne peut que nuire à l'institution qu'on prétend défendre. Qu'aura-t-on fait de positif quand on aura accumulé mille opinions contradictoires et sommaires, fondées sur des vues extérieures, souvent fausses ou partisans, exprimées sans nuances par des oui et des non? On aura en tout cas donné l'impression que l'école est en pleine pagaille, que ses responsables ne savent plus quel chemin suivre et que la jeunesse actuelle est bien à plaindre d'être la victime d'une telle fumisterie. Et tout ceci aura d'autant plus de crédit dans le public que c'est un instituteur qui l'écrit, ou du moins le laisse entendre.

Peut-être se trouvera-t-il des lecteurs sensés qui protesteront auprès du journal. Peut-être se trouvera-t-il des instituteurs qui exprimeront leur désapprobation et essayeront de corriger les maladresses de Paquier. Quant à nous, nous demandons si le comité central se manifesterait en la circonstance et si, sans

¹ C'est ce que, dans son article du 4 mai, Paquier appelle « la situation présente »!

répondre en détail à toutes les hérésies professées par Paquier, il a l'intention de mettre en garde le public contre des jugements hâtifs et mal étayés, de l'engager à garder sa confiance en l'école vaudoise qui, quoiqu'on cherche à prouver le contraire, ne compte pas en son sein uniquement des bourreaux d'enfants!

Jacques Bron.

« Aliénor » - Le Sentier

Vu le succès obtenu par ce spectacle, nous pensons qu'il intéresserait les élèves de nos écoles.

Les classes désireuses de voir cette pièce peuvent se faire inscrire au No de téléphone (021) 8 57 04, au Sentier.

Une matinée pour élèves est prévue le samedi 26 mai, à 14 heures. Prix des places sans le transport :

Elèves, 3 francs; un adulte pour 10 élèves à 3 francs; autres accompagnants, 6 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au No de téléphone ci-dessus.

Nous encourageons vivement les maîtres et maitresses à faire connaître à leurs élèves cette pièce de René Morax dont le succès de décade en décade ne faiblit point.

En outre, nous recommandons nos représentations supplémentaires des 22, 24, 25, 26 mai, en soirée à 20 heures, et du 27 mai, en matinée à 14 heures. Prix des places : 4, 6, 8 et 10 francs.

Par prudence, retenez vos places le plus tôt possible. R. Bernet, instituteur.

GENÈVE

GENÈVE

Centre d'information

Leçons de langage

C'est le dernier travail édité par notre équipe avant les vacances d'été. Grâce à l'imagination toujours en éveil de notre fidèle collaboratrice Mlle R.-M. Pilet et au prestigieux talent de notre ami et dessinateur attiré du centre, J.-Ch. Cornioley, nos petits de l'école enfantine et des trois premiers degrés primaires pourront s'en donner à cœur joie.

Les thèmes choisis pour ces exercices de langage sont en rapport avec les saisons et le milieu où nous vivons, en ce qu'ils ont de vivant et de concret essentiellement.

Les 17 chapitres comprenant 34 planches, soit 192 dessins faciles à reproduire au tableau et à colorier (par les élèves) fournissent une mine inépuisable de questions et de réponses suggérées par les 17 schémas constituant la partie didactique du travail.

Chaque schéma comptant 20 questions et recommandations, c'est 340 suggestions offertes à celles de nos collègues dont la tâche délicate est d'éveiller l'intelli-

gence enfantine par un langage approprié, aussi simple que vivant.

La matière de ces leçons se groupe autour des centres d'intérêt suivants :

Nature

Fruits	3 planches	19 dessins
Légumes	4 »	22 »
Fleurs	4 »	25 »
Arbres	1 »	6 »
Insectes	1 »	14 »
Animaux domestiques	2 »	14 »
Animaux sauvages	3 »	15 »
Races humaines	1 »	4 »

Homme

Maisons	2 planches	8 dessins
Pour bébé	1 »	7 »
La toilette	1 »	8 »
Le couvert	1 »	9 »
Matériel scolaire	1 »	9 »
Instruments de musique	1 »	6 »
Sports	2 »	11 »
Véhicules	6 »	23 »

Jeune fille cherche

chambre à louer

à Genève ou dans les environs.

S'adresser à Mme Strasser, institutrice, Bülach (ZH).

Vous pouvez vous procurer facilement cet ouvrage en versant 5 francs seulement au CCP I 15.155 (UIG.CI), sans omettre au talon : « Langage ». Avant la fin de l'année scolaire déjà, nous comptons voir affluer vos commandes, qui alimenteront notre trésorerie, du niveau de laquelle dépendront nos projets pour l'an prochain. E. F.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Société pédagogique neuchâteloise

Neuchâtel, 26 mai 1962, Aula de l'Université, 9 h. 15, *assemblée trisannuelle de la SPN*. Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Chants (classe de M. Charles Landry).
3. Procès-verbal.
4. Rapport du comité central sur la période trisannuelle (1959-1962).
5. Election du président.
6. Nomination des délégués à l'assemblée des délégués de la SPR.
7. Revision des statuts de la SPN.
8. Divers.

11 h. 15, *assemblée administrative de la section cantonale VPOD*. Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. a) Rapport annuel du caissier.
b) Rapport des vérificateurs de comptes.
3. Nominations statutaires :
a) président
b) caissier
c) vérificateurs de comptes
d) délégués au Cartel cantonal VPOD.
4. Problèmes cantonaux.
5. Divers.

12 h. 30, *déjeuner*, à l'Hôtel du Peyrou.

14 h. 30, reprise des débats. *Le cinéma, quelques créateurs* (Renoir, Melies, Chaplin, Franju, Painlevé, Mac Laren) ; présentation de films par M. Freddy Landry, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel.

Comité central SPN.

**Assemblée des délégués
(10 mai 1962) à Neuchâtel**

Présidence : M. Hügli.

Ordre du jour très substantiel. Séance laborieuse.

Pour gagner la temps, la lecture du procès-verbal est remise au Comité central.

Le **compte rendu financier** est donné par le caissier, M. Cl. Grandjean, avec une louable concision. Il explique les raisons du déficit. Ensuite, le budget nous est présenté qui prévoit aussi un déficit, mais peu important (50 francs), bien que soit comprise l'augmentation de la cotisation de 6 francs pour la SPR (« Educateur », 3 francs ; frais généraux, 3 francs). Nous aimerions pouvoir bénéficier d'une réduction comme les Jurassiens en raison de notre double affiliation. Le montant de la cotisation des membres en congé est discuté puis remis à l'examen du CC.

M. Chs Landry, président de l'ESP, commente son rapport paru dans l'« Educateur » du 4 mai. Il souligne à nouveau le désintéressement du corps enseignant à cette institution. Deux cent deux collègues ont répondu à l'enquête faite par la voie du « Bulletin du Département IP ». Chacun souhaite voir l'ESP subsister, mais il faudra la rénover et en changer le nom.

Les **traitements** et le **règlement d'application** de la loi donnent lieu à un exposé fort complet du président. Les éléments en ont paru ici même au fur et à mesure des séances du CC et du Cartel. C'est ainsi que les questions de classification, de retenues, d'horaires (l'assemblée, unanime, s'est prononcée en faveur de la leçon de quarante-cinq minutes, à l'instar des autres écoles), d'allègements, de gratifications, de classes à tous ordres, de maîtres spéciaux, etc. ont été discutées.

Le **Fonds de pensions de l'Etat** : Nous apprenons que le Conseil d'Etat sera appelé à examiner une refonte complète du Fonds en envisageant de toutes nouvelles bases.

On reparle du sort des collègues actuellement âgés de plus de 60 ans. Il leur est rendu favorable, nous l'avons déjà dit.

Les **statuts de la SPN** sont repris sur certains points en suspens. Ici et là, l'assemblée donne son préavis (par exemple : la formule verte est adoptée par 4 sections contre 2), mais la « Trisannuelle » sera souveraine pour en décider en dernier ressort.

Dans les **divers**, nous notons la participation de sept collègues au Séminaire de Chexbres, dont un représentant du CC.

Quant à l'indice, le 2 % d'augmentation qu'il nous vaudra nous sera accordé plus tard, à cause des complications de calcul, avec effet rétroactif.

La séance dura plus de quatre heures ! W. G.

ACCIDENTS MALADIE**RESPONSABILITÉ CIVILE CASCO**

Vous pouvez conclure des assurances
avantageuses auprès de

LA BALOISE - ACCIDENTS**LA BALOISE - VIE**

vous protégera en vous procurant de la
prévoyance et de la sécurité sous les formes
suivantes :

GROUPES CAPITAL RISQUE RENTES

Adhésions

Les trois institutrices suivantes viennent d'entrer dans nos associations :

Mme Gilberte Graber, à Noiraigue ; Mme Caroline Nussbaum, à Neuchâtel, et Mlle Josée Frauchiger, à Fleurier.

Qu'elles y soient les bienvenues !

W. G.

Errata

Dans le dernier « Educateur » (No 17), p. 313, première colonne, 60e ligne, il s'agit d'un « **conseiller** » général et non du « Conseil ». A la même page, deuxième colonne, 11e ligne, lire « **conditions** » et non « fonctions ».

W. G.

Section du Val-de-Travers

Comité pour 1962

Présidente : Mlle H. Troesel, SPN-VPOD.

Vice-président : M. Cl. Jaquet, SPN

Secrétaire des verbaux : M. Arthur Grossenbacher, SPN-VPOD.

Secrétariat correspondance : M. Fred. Siegenthaler, SPN-VPOD.

Caissier : M. Georges Muller, SPN-VPOD.

Délégué au CC : M. Georges Perrenoud, SPN-VPOD.

Suppléante : Mlle M.-M. Nicolet, SPN-VPOD.

JURA

BERNOIS

Pour l'année Rousseau : des écoliers biennois nettoient l'île de Saint-Pierre

Collègues romands, vous qui choisirez l'île de Saint-Pierre comme but de votre course scolaire, ayez une pensée de reconnaissance pour les classes d'une école secondaire de Bienne qui, bénévolement, viennent de passer une journée dans l'île chère à Jean-Jacques en vue de la rendre plus propre et plus accueillante. Vous le savez, l'année 1962 est « l'année Rousseau ». De nombreuses manifestations sont prévues, tant à Genève qu'en pays de Neuchâtel et à l'île de Saint-Pierre, pour rappeler le souvenir du grand écrivain. Aussi l'initiative biennoise a-t-elle été accueillie avec faveur. Nous sommes heureux d'en féliciter nos collègues qui en ont été les initiateurs et leurs élèves qui l'ont réalisée.

H. D.

Onze collègues du Jura et de Bienne - partie romande - élus au Grand Conseil bernois

La corporation des enseignants sera bien représentée au Grand Conseil bernois pour la prochaine législature. Onze collègues, en effet, ont été élus lors des élections des 5 et 6 mai. Ce sont : MM. J.-R. Graf et R. Kohler (Bienne), H. Ribaut, E. Delaplace, M. Haegeli et H. Devain (Courtelary), G. Brahier et A. Gobat (Moutier), J. Schaffter et P. Gassmann (Delémont) et M. Péquignot (Franches-Montagnes). Nos compliments.

Géographie du canton de Berne

Ce livre est paru, enfin !

Dans une quinzaine de jours, les commandes faites à la Librairie de l'Etat seront toutes exécutées. C'est là une bonne nouvelle !

En ce début de mai, j'ai la maquette sous les yeux. Quel enchantement !

La couverture (pleine toile) est déjà tout un poème : sur fond rouge et noir, un découpage ocre donne les contours stylisés du canton, alors qu'un chalet du Haut-Simmenthal, une ferme du Mittelland, avec son Stöckli, et une large ferme jurassienne, précisent les contrées caractéristiques du pays. Voici pour le recto. Au verso, des images suggestives montrent les particularités économiques de cet Etat : blé, élevage, montres, usines, lait, administration fédérale, électricité, hôtels, téléphones... sans oublier ce détail que, sur six Suisses, il y a un Bernois !

Les pages de garde enchanteront les élèves : les mots difficiles du texte : cyclone, aurore boréale, éclipse, iceberg, geyser, trombe, etc., y sont illustrés en couleurs violentes.

Si le texte est remarquable, ce sont les croquis, les cartes et les photographies qui font la réelle valeur du volume. Et l'on ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus, de l'ingéniosité des premiers ou de la gradation pédagogique à laquelle ils obéissent. Déjà la notion de situation du pays et de sa grandeur relative est une trouvaille. L'initiation à la lecture des cartes en est une autre.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Pourquoi a-t-on percé tant de tunnels dans notre canton ? 20 croquis vous le dévoileront... Et j'admire ces rubans de route qui passent sur les montagnes, leur nom sur le dos, alors que, tout à côté, les tunnels semblent de jolis tuyaux de ciment placés au bon endroit pour qu'on soit plus vite... de l'autre côté !

Comment les montagnes sont nées ? Bien beau le tapis épais qu'on pousse sur la table lisse, mais dépassé ! Les croquis de la page 69, dans leur simplicité, le montrent plus clairement.

Les cartes, toutes authentiques, sont claires et nettes, disant l'essentiel et rien de plus, tout en restant lisibles. Qu'on est loin des taches blanches, entourées de jaune, qui illustrent — si l'on peut dire ? — « Géographie de la Suisse » !

Que dire des photographies prises d'avion : cette cluse du Vorbourg, ce Porrentruy qu'on n'a jamais vu comme cela, ces Franches-Montagnes qui rient sous un soleil d'été, cette Gorge de Moutier où l'on voit presque le train bouger ?

Et la série continue par une calme plaine de l'Aar, un Lac de Wohlen tourmenté, un paysage emmenthalois typique et l'imposant massif des « trois grandes Bernoises » vu d'au-dessus de Mürren.

Un « Mühlebach », qui ressemble étrangement au fameux « Staubbach » de Lauterbrunnen, un « Susten » avec tous ses glaciers et un « Kandergrund » avec tous ses tunnels... Berne, enserrée dans sa boucle de l'Aar, et la débordant largement aujourd'hui n'est pas oubliée et l'astuce avec laquelle on a représenté ses faubourgs est encore une trouvaille.

Que de leçons vivantes à faire, rien qu'avec les photographies !

Si la Commission des moyens d'enseignement est fière d'avoir doté notre Jura de cette nouvelle merveille qu'on va nous envier, elle le doit à un groupe de collègues aussi dévoués que compétents, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine, durant plus de six années.

M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, a été l'âme et le chef de ce groupe. Avec quelle fougue n'a-t-il pas souvent défendu ses conceptions pédagogiques devant une commission qui admirait, qui approuvait, mais qui devait « compter ». C'est qu'un livre avec autant de croquis, de photos et de cartes en couleurs, cela représente de très gros frais...

MM. Berberat et Petermann, inspecteurs scolaires, Lapaire et Gerber, professeurs, Borel et Dellenbach, instituteurs, ont collaboré directement à l'élaboration de ce livre. A tous nos félicitations enthousiastes.

Mais il est deux collaborateurs encore à citer, sans lesquels « Géographie du canton de Berne » ne serait pas ce qu'il est : l'un est M. E. Guélat, l'homme au crayon précis et au coup d'œil sûr, qui, cent fois, a fait et refait ses croquis, jusqu'à la perfection ; l'autre est M. K. Dreier, gérant de la Librairie de l'Etat, ce Seelandais égaré à Berne, qui a fourni un travail administratif et technique si extraordinaire qu'on peut à peine l'imaginer. Nous savons depuis longtemps déjà qu'il aime le Jura et les Jurassiens. Ce dernier manuel scolaire le prouve abondamment. Merci donc, MM. Guélat et Dreier.

Livre obligatoire pour les classes de 5^e année scolaire primaires et secondaires, « Géographie du canton de Berne » va provoquer dans tout le Jura une admiration débordante. Le plaisir qu'éprouveront maîtres et élèves à employer ce manuel sera le meilleur remerciement à tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à son édification.

Bienne, 4 mai 1962.

C. Jeanprêtre.

† Jules-Arnold Boillat

instituteur retraité aux Breuleux

Jeudi 26 avril, nous parvenait l'attristante nouvelle de la mort de M. J.-A. Boillat, instituteur retraité, aux Breuleux.

Ses obsèques, le dimanche 30 avril, prouvèrent, tant par le nombre que par le chagrin des assistants, combien ce bon maître était estimé.

Né en 1887 dans l'agreste hameau franc-montagnard des Rouges-Terres, M. Boillat, après avoir fréquenté l'école primaire de sa commune, suivit les cours de l'Ecole secondaire de Saignelégier qui le préparèrent à entrer à l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy où il fut reçu, tout jeune encore. Après de solides études, notre collègue obtint son diplôme qui lui ouvrit les portes de l'Ecole primaire des Breuleux où il enseigna pendant quarante-cinq ans, ne manquant sa classe, et c'est un fait à relever, que trois jours seulement.

La mort ayant cet étrange et paradoxal pouvoir de



L'eau qui fait du bien!



Henniez-Lithinée S. A., Henniez

revivifier le souvenir, voici que ressurgit en nos mémoires d'hommes l'image de celui qui marqua nos cerveaux d'enfants. Il nous apparaît tout à coup, tel qu'il fut dans sa classe : doux et patient toujours, caustique parfois, cherchant à inspirer à nos esprits quelque peu fantasques d'élèves de 3e, ce souci de la précision, du travail méticuleusement accompli, qui furent parmi ses qualités essentielles et nous servirent d'exemple.

A vues humaines, il semble qu'une carrière aussi fidèlement remplie eût mérité une retraite heureuse. Hélas, la Providence, qui aime à éprouver ceux qu'Elle affectionne le plus, en avait décidé autrement. C'est ainsi qu'en 1954, au seuil même du repos, M. Boillat était frappé par une grave crise qui le laissa physiquement handicapé mais ne put atteindre un moral solide, sans cesse soutenu par une foi profonde héritée de ses pères et purifiée au creuset de la douleur. Car la souffrance ne lui fut pas épargnée. Outre la maladie qui le frappa si cruellement, la mort ravit à ce bon père cinq de ses neuf enfants et, en 1952, son épouse bien-aimée.

D'autres que M. Boillat eussent été découragés par autant d'épreuves. Lui, dans chacun de ses malheurs, semblait trouver, au fond même de l'abîme, une raison d'espérer. Et cette espérance, toute empreinte de courage chrétien, il sut la dispenser, non seulement dans son enseignement, mais aussi parmi ses collègues, pour qui il fut toujours un ami fidèle, et dans toutes les activités extra-professionnelles où l'appelèrent bien souvent ses nombreuses qualités.

Caissier, pendant plusieurs années, de la section des Franches-Montagnes de la SIB, il fut également, et durant une longue période, le receveur consciencieux de la paroisse des Breuleux, tandis que le Service du feu trouvait en lui un officier particulièrement compétent.

Ce souci de la perfection que nous évoquions plus haut, ce besoin de l'exactitude jusque dans le détail, nous les retrouvons encore dans les peintures de M. Boillat — qui cultivait, avec un rare bonheur, ce violon d'Ingres en ses trop courtes heures de loisir — de même que dans la réalisation des armoiries, si finement enluminées, qui ornent le foyer de nombreuses familles jurassiennes.

Nous aurions, longtemps encore, à parler des autres services rendus par celui qui n'est plus. Mais un volume entier ne suffirait pas à retracer l'activité féconde de M. Boillat et nous nous bornerons à retenir de cette belle vie d'homme ce magnifique exemple de foi, de courage et de conscience professionnelle.

Un telle figure, une carrière si fidèlement remplie, méritaient l'éloge que lui adressèrent, au cimetière des Breuleux, M. C. Junod, ancien directeur de l'Ecole normale de Delémont et camarade de série du défunt, et René Bila, au nom de M l'inspecteur, empêché, et au nom de la section des Franches-Montagnes de la SIB, tandis que les enfants des écoles chantaient, avec autant de dévotion que d'art, le très beau « Chant de deuil » de B. Vuilleumier, sous la direction de M. H. Cattin.

Nous réitérons aux enfants de M. Boillat, et spécialement à son fils J.-Louis, notre collègue de Bienne, l'expression de notre vive sympathie.

R. B.

Bibliographie

Jean Delor : *Le Carillon des chansons* (2^e volume), recueil de chant à l'usage du degré supérieur de l'école primaire du canton de Genève. Editions Foetisch Frères S.A., Lausanne.

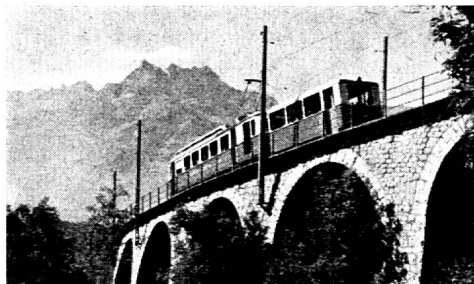
Ce *Carillon des chansons* prend la suite du premier volume publié en 1957, dont on avait signalé en son temps l'originalité et la bienfaisance. Conçu dans le même esprit, mais destiné à des enfants plus âgés, il englobe un champ musical plus vaste comprenant des transcriptions d'auteurs anciens, classiques et romantiques, quelques exemples de musique moderne et tout un choix de belles et authentiques chansons populaires.

Il faut relever le soin avec lequel les harmonisations de Jean Delor ont été établies, permettant une étude des chants moins ardue. La qualité des textes doit aussi être mentionnée. Ainsi, l'instituteur et le maître de chant trouveront parmi les cent numéros du recueil un morceau pour chaque circonstance de la vie scolaire : chant de marche, chant patriotique, chœur de cérémonie, chœur religieux, chant de Noël... Signalons l'abondance des canons allant de la simple amusette au morceau de concert à trois ou quatre voix.

Vos courses d'école en car avec

Charles Mauron

LA CHAUX-DE-FONDS Serre 37 Tél. (039) 2 17 17



Les automotrices du chemin de fer AIGLE - LEYSIN desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques : Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.

Tarif pour écoles en 2e classe

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2e degré de 16 à 20 ans	
	s. c.	A R	s. c.	A R
Aigle				
Leysin-Village	0.80	1.20	1.40	2.10
Leysin-Feydey	1.00	1.50	1.60	2.40

Billets d'excursion, valables un jour : Aigle - Leysin - Berneuse (Aï), 2048 m., en téléférique, à Fr. 7.50 - Enfants Fr. 4.—.

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

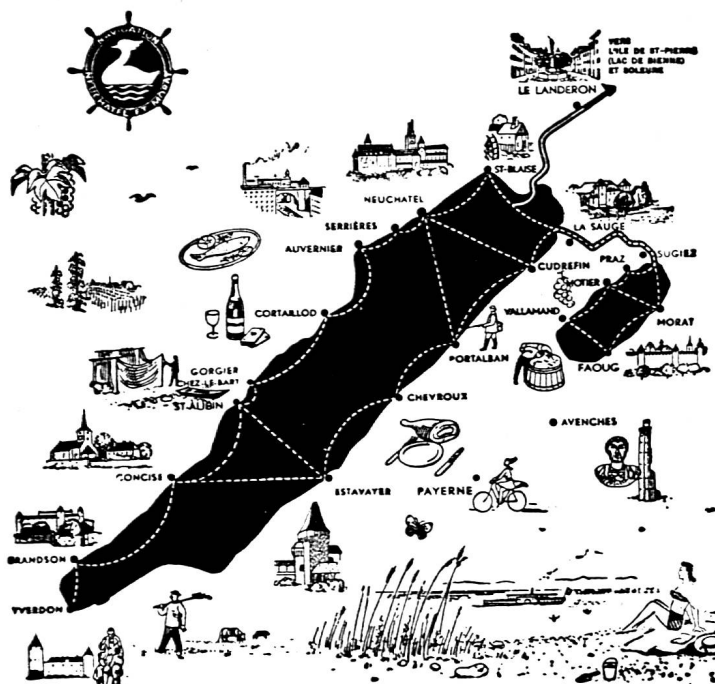
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biemme et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Biemme
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12



Nous vous accompagnons à l'étranger!

Des agences de la «Winterthur-Accidents» sont partout à votre disposition. Vous en trouverez en Suisse comme dans la plupart des pays d'Europe, en Afrique du Nord, aux Etats-Unis et au Canada.

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles
et de responsabilité professionnelle

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

POUR GRANDS ET PETITS
un

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LE MARIAGE DU SOLEIL
et autres contes d'autrefois
par Yvonne Estachy

Un vol. (14×20), 144 pages,
collection « Marjolaine », des-
sins de Françoise Estachy,
couverture illustrée en cou-
leurs et plastifiée, cartonné
3.90 NF

Editions Bourrelrier,
55, rue St-Placide, Paris 6e.

On retrouve dans *Le maria-
ge du soleil* et les treize autres
contes du volume les vieux thè-
mes folkloriques qui enchan-
taient toujours les enfants.

Yvonne Estachy a repris ces
vieux thèmes, les a développés,
enrichis de détails pleins de
saveur, tout à tour comiques
et poétiques, émouvants aussi.
Ainsi revus, ces contes débordent
d'imagination ; pleins de
fraîcheur et de sensibilité, ils
toucheront le cœur des lecteurs.
L'écriture d'une grande simpli-
cité ne comporte ni mots ni
expressions difficiles, ce qui
n'exclut pas une certaine élé-
gance de style et surtout une cha-
leur de ton qui crée l'atmosphère
captivante du conte.

C'est le soleil qui voudrait
bien prendre femme, mais son
mariage gênerait les paysans !
C'est Basile, « l'ami des oi-
seaux », chassé de chez lui par
ses parents qui craignent la réa-
lisation d'une prophétie, mais
qui trouvera le bonheur grâce
à ses compagnons ailés. Ce sont
les Trois Frères dont les deux
aînés voudraient se débarrasser
du plus jeune. C'est le Prince
Jolidaim que son amour pour
une princesse inconnue entraîne
dans des aventures fantastiques
avec ses compagnons Long,
Large et Clairvoyant. C'est
Piotr, l'innocent, Pétilion, haut
comme le pouce, Jean l'Etour-
neau, l'orgueilleuse Princesse et
combien d'autres !

Les adultes, parents, éduca-
teurs de tous genres : membres

ÉCOLIERS STÉNOGRAPHES

Au début de ce siècle, M. l'inspecteur X. était féru de sténogra-
phie. Dans cette technique, il voyait le remède à tous les maux dont
souffre l'école ; comme d'autres pédagogues qui, aujourd'hui, ne jurent
que par le cinéma ou le magnétophone. Ce que les spécialistes peuvent
faire de tort à leur spécialité ! Car leurs moyens se dévoilent, à l'usage,
bien moins universels que ne le prétendent leurs auteurs ; et ces moyens
il nous les faut choisir avec éclectisme, en user sobrement.

J'assistais, l'autre jour, à un contrôle d'orthographe dans une
classe à trois ordres, du degré moyen. Vous connaissez la difficulté
de dicter simultanément trois textes tirés de trois livres ouverts et
superposés, en équilibre sur l'avant-bras, dans la position du garçon
de café qui dessert une table... Or, dans cette classe, le maître ne
dictait pas. Chaque enfant traduisait simplement le sténogramme
qu'il avait reçu.

... « Mais c'est tout simple ! me dit le maître. Les petits, à leur
arrivée, demeurent sidérés en contemplant leurs aînés déchiffrer ces
hiéroglyphes. Ils n'ont plus qu'un désir : connaître, eux aussi, les signes
sténographiques. Quand, après quelques semaines, j'accède à leurs
vœux, ils acquièrent en quelques heures la connaissance de la sténo-
graphie scolaire, bien entendu sans abréviations et sans sigles spéciaux.
Année après année, je suis surpris de la rapidité avec laquelle se fait
cette initiation.

Vous assistez aujourd'hui à un contrôle, seul moment d'utilisation
de la sténo. Hier vous auriez vu les enfants préparer ces mêmes dictées
d'après des textes en clair, feuilles ou livres de français. J'y insiste :
les gosses doivent se pénétrer de l'image du mot, de sa physionomie,
dans sa typographie habituelle.

Le procédé que j'emploie se révèle économique et profitable dans
la classe à plusieurs ordres ; son efficacité serait beaucoup plus faible
dans la classe à un ordre, à moins que, par rotation, le maître ne
« monte » avec ses élèves.

Il se peut que, par avance, je prépare à la sténographie les quel-
ques élèves qui, plus tard, opteront pour une carrière commerciale.
Mais là n'est pas mon but. Mon but ?... Simplifier l'organisation des
heures consacrées au contrôle de l'orthographe, en profitant du goût
qu'ont les gosses, à cet âge, pour l'écriture secrète. »

Ce collègue ? Bel exemple de sagesse et de modestie. Il sait faire
un usage modéré d'une technique, au lieu de la considérer comme une
panacée.

A. Ischer.

de l'enseignement, moniteurs de
colonies de vacances ou de mai-
sons d'enfants, de centres de
repos, etc... pourront ainsi lire
à haute voix *Le mariage du
soleil*, certains d'obtenir un
franc succès.

Voici donc des contes assurés
de plaire à tous.

Les illustrations de Françoise
Estachy, spirituelles et sensibles,
ornent avec grâce ce volume
de contes.

La leçon de choses

La taupe et les insectivores

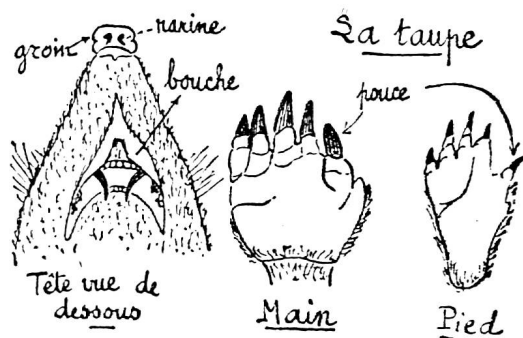
Matériel : Une taupe morte ; un crâne de taupe ; gravures : squelette de taupe ; dentition de taupe ; dessins et schémas d'une taupinière et des galeries de chasse ; autres insectivores : musaraigne, hérisson, chauve-souris.

I. — Observations courantes

On a observé dans les jardins, les champs labourés, les prés, etc., des monticules de terre remuée disposés un peu au hasard : les *taupinières*. D'un jour à l'autre on en voit de nouvellement formés. Au centre du monticule on devine ou on voit un trou plus ou moins rempli de terre éboulée. Entre les taupinières, et les joignant, on observe souvent une trace de terre soulevée : c'est une galerie assez superficielle qui joint les taupinières. Une observation patiente et silencieuse, le matin au lever du jour ou le soir avant le coucher du soleil conduit parfois à observer la formation de ces galeries et des taupinières : la terre est soulevée, elle est rejetée de l'intérieur vers l'extérieur et forme le cône de la taupinière. Ces galeries et taupinières sont l'ouvrage d'un petit animal qui vit dans la terre : la *taupe*. On remarque que l'animal se plaît dans les terres cultivées et meubles (champs, prés) et on ne le rencontre pas dans les terrains marécageux de forte humidité ni dans les sols trop pierreux et trop secs.

II. — Examinons une taupe

1) Son corps a la forme d'un boudin (il est cylindrique) avec une tête dont le cou est peu marqué et une queue très courte. Rien ne fait saillie et on comprend que l'animal puisse se faufiler sans gêne (sans s'accrocher) dans une galerie souterraine. Son pelage est uni et serré, de couleur brun foncé il est très *doux* au toucher (cf. velours) et très apprécié comme fourrure.



2) La tête a la forme d'un cône. Elle est terminée à l'avant par une partie assez pointue : le *groin*, solide et flexible. Au-dessous et en arrière s'ouvre la *bouche* et les *narines*, de sorte que le groin peut s'enfoncer dans la terre meuble sans que celle-ci obture bouche et narines. Ecarter les poils en soufflant dessus : on découvre deux *yeux* très petits et l'orifice des *oreilles* sans pavillon. Yeux et oreilles sont ainsi protégés de la terre.

Les yeux sont à peu près aveugles et servent tout juste à distinguer le jour de la nuit : lorsqu'une taupe est brusquement sortie de son trou à l'air, elle ne peut plus se diriger et il est facile de la capturer. Ces yeux sont d'ailleurs peu utiles puisque la taupe vit dans des galeries sombres. C'est son *ouïe* très fine et son odorat, en même temps que la fine *sensibilité tactile* de son groin qui permettent à la taupe de se diriger dans sa maison souterraine.

3) Sur le corps on observe *deux paires de membres*. La taupe se déplace en effet assez vite dans la terre meuble (environ 20 m à l'heure) : c'est un animal souterrain *très vif*. Ces membres ne font presque pas saillie et ne portent pas le corps comme chez le chat ou le chien. La taupe se déplace en rampant sur le ventre, en se faufilant et ses membres servent à la manière de *rames* qui s'appuient sur les bords de la galerie pour produire le déplacement. On ne voit bien, à l'extérieur, que leurs *extrémités*.

a) Les *membres postérieurs* sont terminés par un *pied* qui repose sur le sol sur toute sa surface : la taupe est *plantigrade*. Les doigts sont armés de griffes. Ces membres servent à maintenir le corps et à le faire progresser en poussant (moteur arrière !).

b) Les *membres antérieurs* ont un squelette formé d'os très solides, forts et trapus. Ils sont organisés de sorte qu'ils sont rejetés sur le cou, comme des rames de bateau, et disposés pour travailler le long du corps, *d'avant en arrière*. La main est *très large* : elle a cinq doigts armés chacun d'une *forte griffe* et un doigt supplémentaire formant une *large paume*. La peau est cornée et dure, sans poils. Cette main fait penser à la fois à une fourche crochue et à une pelle : c'est un outil d'*excavatrice*. Elle travaille d'avant en arrière, creusant le sol et rejetant les déblais vers l'arrière. Le groin s'insinue à l'avant dans la terre grattée et l'animal progresse en creusant ainsi son souterrain : la taupe est un *animal fouisseur*.

III. — La vie de la taupe

1. Elle se nourrit :

a) C'est dans la terre creusée et dans ses galeries qu'elle trouve ses proies : insectes, vers, etc. Elle est très vorace et dévore chaque jour son propre poids de proies. Elle chasse le matin au petit jour, entre 9 et 10 h., entre 14 et 15 h. et le soir peu avant le coucher du soleil en parcourant ses galeries. Elle ne mange pas les racines des plantes mais elle les coupe ou les déränge pour circuler : c'est ainsi qu'elle fait des dégâts dans les cultures. La nuit elle peut sortir à l'air et dévore de petits mollusques ou de petits rongeurs.

b) Observons *la bouche*. Les mâchoires portent trois sortes de dents et par demi-mâchoire on trouve : 3 petites incisives, 1 canine et 7 molaires (en tout 44 dents). Remarquer les *crocs* pointus : celui de la mâchoire inférieure est la première molaire. Toutes les molaires

sont armées de tubercules en pointes *aiguës* qui s'intre-croisent comme des lames de ciseaux avec ceux des molaires de la mâchoire située au-dessus ou au-dessous.

Ainsi la *taupe* est un redoutable *carnassier*. Comme elle se nourrit surtout d'*insectes* on dit que c'est un *insectivore*.

2. Elle se *reproduit* en mettant au monde, en mars, 4 à 6 petits qu'elle allaite. C'est donc un *mammifère*.

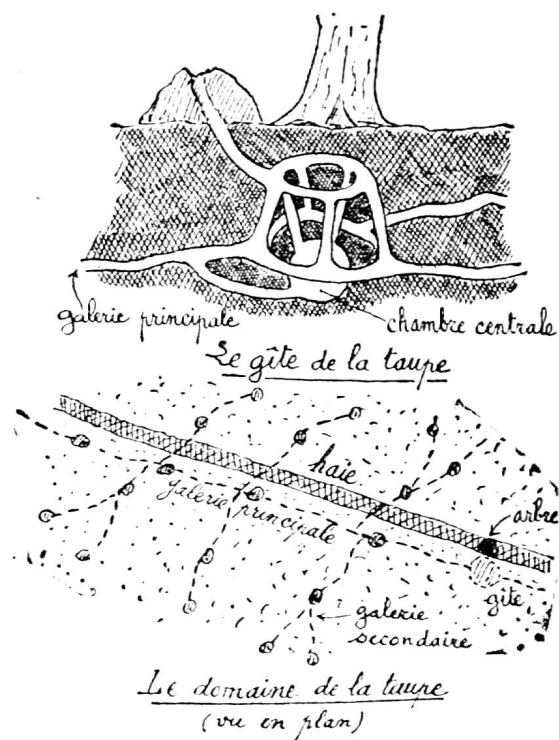
IV. — Son logis souterrain

Tout la vie de cet animal fouisseur se déroule dans la terre.

1) Son *domaine* comprend une *chambre* (son gîte) en général aménagé dans un lieu protégé (haie, racines d'un arbre). A l'extérieur il est marqué par une forte taupinière. La chambre est tapissée de feuilles sèches. Elle communique par 3 canaux avec une galerie supérieure circulaire communiquant elle-même par 6 canaux avec une autre galerie circulaire inférieure. L'ensemble est aménagé en terre tassée. C'est de ce gîte que part une galerie principale qui s'éloigne dans les champs en suivant une haie, ou un mur. Enfin de cette galerie principale partent des galeries secondaires (galeries de chasse) creusées au fur et à mesure des besoins. Toutes ces galeries sont marquées à la surface du sol par des taupinières formées de déblais évacués.

2) La taupe circule dans ce domaine pour chasser. C'est dans la chambre centrale qu'elle élève ses petits.

3) C'est à la fois un animal *utile* et *nuisible*. Elle est *utile* parce qu'elle détruit beaucoup d'*insectes* et larves nuisibles aux cultures. Elle est *nuisible* à cause des bouleversements qu'elle fait subir à la terre (racines coupées, sol soulevé, jeunes plantes arrachées, taupinières gênantes, etc.). Aussi cherche-t-on à s'en débarrasser quand il y en a trop : on utilise des pièges ou le poison. Parfois on la *chasse au guet* ; mais il est difficile de la saisir en raison de la finesse de son ouïe.



V. — Animaux voisins

En utilisant des gravures, on montrera et on dira quelques mots de la *musaraigne*, du *hérisson* et de la *chauve-souris*. Tous sont comme la taupe des *mammifères insectivores*.

Raymond Dézalay.

Observons la nature

Donnons aux élèves des tâches d'observation qui les habitueront à se pencher sur les plantes et sur les bêtes pour les regarder vivre. En voici quelques-unes à proposer à ce moment de l'année :

Observez la tige du haricot et du liseron. Examinez de quelle façon elles grimpent et s'accrochent.

Même observation sur les tiges du pois et de la vigne.

Même observation sur les tiges du lierre et de la glycine ; de la vigne vierge et du houblon.

Dans quel sens s'enroule le chèvrefeuille ? le houblon ? la vigne vierge ? le liseron ?

Les oiseaux

Des oiseaux que vous avez entendus, quel est celui qui chante le mieux ?

Quel est celui qui a le cri le plus désagréable ? Quel est celui qui a le plus joli plumage ? Quels oiseaux nichent dans les arbres des jardins et des vergers ? dans les haies ? dans les grands arbres des bois ? dans les taillis ? sur le sol ? dans les creux des arbres ? dans les trous des murailles ou des rochers ?

Les chenilles

Observez sur les ormes et les arbres fruitiers les chenilles qui s'y trouvent (grand paon de nuit). Notez-en la couleur et la taille.

Remarquez vers la fin du mois de mai à l'aisselle des branches de saule un liquide bulleux ressemblant à de la salive. Voyez ce qu'il contient.

Examinez parmi les feuilles du peuplier et de la vigne celles qui sont roulées en forme de cigare : tâchez de voir l'insecte qui les fabrique (Rhynchite).

Cherchez dans les fleurs de pommier un insecte (anthonome) de la famille des charançons.

Les lilas

La fleur du lilas a-t-elle ses pétales soudés ensemble ou non ? Combien contient-elle d'étamines ? Comment ces étamines sont-elles attachées dans la fleur ? Collez une de ces étamines pour montrer comment elle est attachée.

Enlevez la corolle d'une fleur de lilas, que reste-t-il de la fleur ? Dessinez-la.

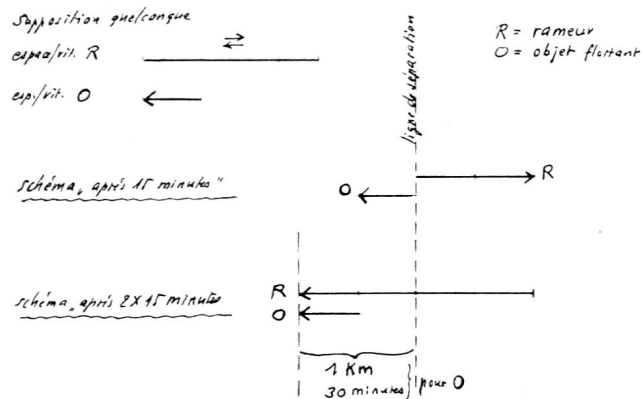
**Solution du problème :
« Quelle est la vitesse du courant ? »**

Raisonnons à partir du moment où le boutillon tombe à l'eau. Si c'était en eau tranquille, le rameur qui s'est éloigné pendant un quart d'heure retrouverait son objet à la même place au bout d'un second quart d'heure (retour).

Or, **question de temps**, cela revient au même sur l'eau courante !

A partir du point de séparation, le rameur remonte le courant (pendant quinze minutes) à sa propre vitesse « A », **moins la vitesse du courant « B »**. Pendant ce même temps, l'objet file avec le courant à la vitesse « B ». Pendant le deuxième quart d'heure, le rameur redescend la rivière à **sa vitesse propre plus celle du courant (A+B)**, alors que l'objet a poursuivi sa route toujours à la vitesse du courant « B ».

Il se trouve donc qu'au bout de ces trente minutes le rameur aura rejoint l'objet. Or, comme selon la donnée cette course poursuite se termine exactement au point de départ, l'objet a parcouru un kilomètre en trente minutes, c'est-à-dire que **la vitesse du courant était de 2 kilomètres à l'heure.**



Peu importe la vitesse du rameur (qu'on ne demande du reste pas !). Quelle que soit cette vitesse, la relation reste la même. En deux fois le temps donné, il rejoindra l'objet ! (Voir figure.)

Nous pouvons varier le problème, par exemple en donnant un autre temps. Si c'avait été 2 fois 20 minutes ? Un kilomètre en quarante minutes, d'où vitesse du courant = 1,500 km/h.

Nous pouvons aussi varier la distance parcourue par l'objet. Par exemple : 600 mètres en deux fois dix minutes donnerait : vitesse du courant = 1,800 km/k.

Solution du problème de l'estafette

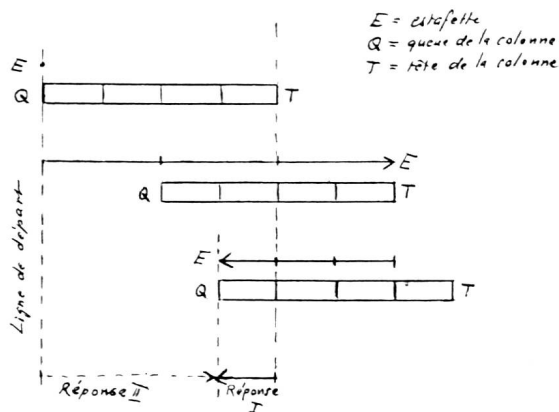
Soit « A » la vitesse du cavalier, « B » celle de la colonne en marche. Selon donnée $A = 3B$ ou encore : rapport des vitesses 3 à 1.

A l'aller, le cavalier remonte la colonne à une vitesse relative $A - B = 2B$. Il rattrapera donc la tête au moment où la colonne se sera déplacée **de la moitié de sa longueur**. Si nous prenons la longueur « L » (bien qu'inconnue) de la colonne comme unité d'espace, nous avons bien la relation : $0,5 L$ est à B comme $1,5 L$ est à $3 B$.

Au retour, le cavalier redescend la colonne (qui vient à sa rencontre) à la vitesse relative $A + B = 4B$.

Il rejoindra donc la queue au moment où la colonne aura encore avancé de **un quart de sa longueur**.

Voir « Educateur » du 23 mars 1962



Relation vérifiée par :

$0,25 L$ est à B comme $0,75 L$ est à $3 B$.

Le cavalier aura donc finalement rejoint la queue de la colonne en un point de la route situé à $\frac{1}{2} + \frac{1}{4} L$, c'est-à-dire à $\frac{3}{4} L$, soit à $\frac{1}{4} L$ en arrière de l'homme de tête au moment du départ.

Subsidiairement, à $\frac{3}{4} L$ en avant de la queue de la colonne au moment du départ. (Voir figure.)

F. P.

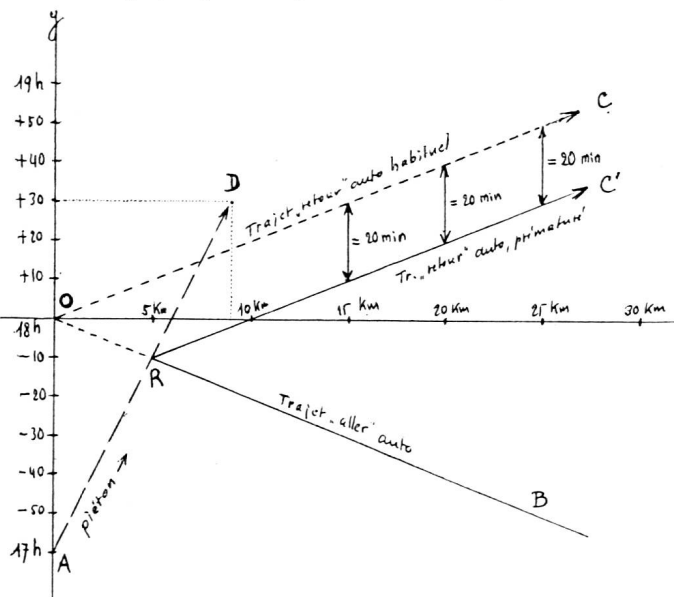
**Solution du problème :
« Pendant combien de temps Anatole a-t-il marché ? »**

Pour se tirer d'affaire, il faut raisonner non à partir d'Anatole, mais de sa femme !

Si le voyage en auto (aller-retour) s'est soldé par un gain de temps de 20 minutes, c'est que ce gain a été de 10 minutes à l'aller et 10 minutes au retour. Comme Madame aurait dû être à la gare (comme d'habitude) à 18 heures, c'est qu'elle a rencontré son mari sur la route 10 minutes plus tôt, soit à 17 h. 50. Donc celui-ci a marché de 17 heures à 17 h. 50, c'est-à-dire **pendant cinquante minutes.**

Les vitesses propres du piéton et de l'auto ne jouent donc aucun rôle, pas plus que la distance gare-domicile !

Le graphique ci-après illustre la question. F. P.



Solution du problème : « l'ultime partage »

Paul a mangé le tiers du tout et laissé les $\frac{2}{3}$. Pierre a mangé le tiers de ces $\frac{2}{3}$ et a laissé $\frac{2}{3}$ de $\frac{2}{3}$, soit $\frac{4}{9}$ du tout. Jean a mangé le tiers de ces $\frac{4}{9}$, soit $\frac{8}{27}$. Or, comme ce reste est formé de 8 poires, c'est donc que le cornet en contenait 27 en tout.

Paul a pris la part exacte qui lui revenait, soit le tiers de 27 = 9 poires. Pierre n'en a eu que 6 et Jean 4.

Pour égaliser, les 8 poires restantes devront être attribuées comme suit :

$9 - 6 = 3$ poires à Pierre ; $9 - 4 = 5$ poires à Jean.

La solution peut aussi être trouvée en raisonnant à partir de la fin et en remontant ! Puisque Jean a laissé 8 poires, c'est qu'il en a mangé 4 et en avait trouvé $3 \times 4 = 12$, etc. F. P.

Solution du problème : « Le plat de pommes cuites »

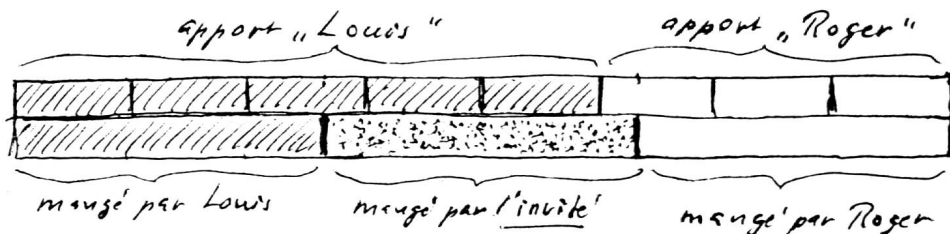
La réponse immédiate... et fausse que l'on serait tenté de donner est : 50 centimes à Louis, qui a fourni 5 pommes, et 30 centimes à Roger, qui en a fourni 3. Mais les trois garçons se sont partagé le tout, soit :

$\frac{5}{8} + \frac{3}{8} = \frac{8}{8}$.

La part de chacun fut $\frac{8}{8} : 3 = \frac{8}{24}$.

Louis a fourni $\frac{5}{8}$, soit $\frac{15}{24}$, et n'a mangé que $\frac{8}{24}$; il a donc laissé à l'invité $\frac{7}{24}$, disons plus simplement 7 parts, tandis que Roger n'a fourni que $\frac{3}{8} = \frac{9}{24}$, en a mangé lui-même $\frac{8}{24}$ pour ne laisser à l'invité qu' $\frac{1}{24}$ ou une part !

Ainsi, René doit remettre 70 centimes à Louis et 10 centimes à Roger. F. P.



Solution du problème des transvasements

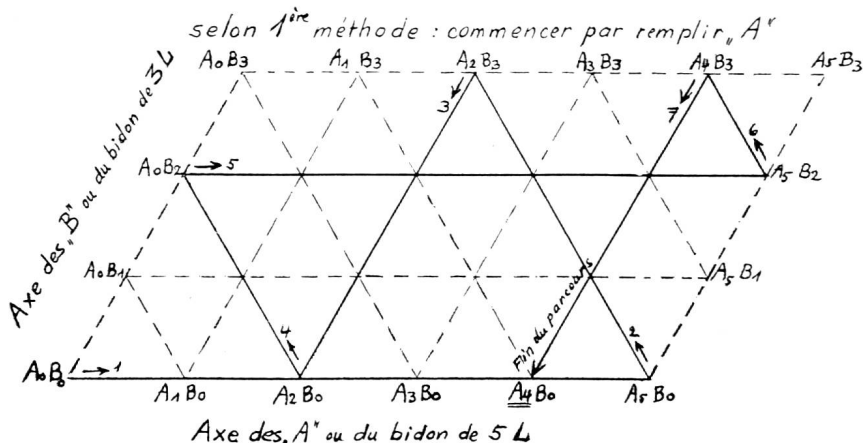
Comme déjà dit dans la donnée, deux séries différentes d'opérations existent suivant par quel « bout » on commence. Dans les deux tableaux ci-dessous, nous donnons sans commentaires les états des contenus par étapes successives, ce qui laisse clairement comprendre les opérations effectuées.

récipients :	8	5	3
au départ	8	0	0
1re étape	3	5	0
2e »	3	2	3
3e »	6	2	0
4e »	6	0	2
5e »	1	5	2
6e »	1	4	3
7e »	4	4	0

Première solution (où l'on commence par utiliser le récipient de 5 litres ou bidon « A ») :

Remarque : Cette solution permet d'obtenir ou d'« isoler » successivement 3 et 5 l puis : 2, 6 l et 4 l, mais pas 7 l !

GRAPHIQUE des TRANSVASEMENTS



Deuxième solution (où l'on commence par utiliser le récipient de 3 litres ou bidon « B ») :

récipients :	8	5	3
au départ	8	0	0
1re étape	5	0	3
2e »	5	3	0
3e »	2	3	3
4e »	2	5	1
5e »	7	0	1
6e »	7	1	0
7e »	4	1	3
8e »	4	4	0

Remarque : Cette solution permet d'« isoler » successivement : 3 et 5 l puis : 2, 1, 7 et 4 l, mais pas 6 l !

Pour obtenir donc l'une ou l'autre quantité, par le plus court chemin, il y a lieu d'utiliser selon le cas l'une ou l'autre des deux solutions.

Quant au graphique très particulier dont nous vous parlions dans la donnée, le voici (invention du mathématicien russe Perelman) :

Sur des coordonnées sexagésimales, nous portons en née l'axe des « B » ou du bidon de 3 l. Nous construisons l'axe des « A » ou du bidon de 5 l et en ordonnons un parallélogramme de A5/B3 qu'il va falloir considérer en quelque sorte comme une table de billard sur laquelle un mobile heurtant la bande est renvoyé selon la loi « angle d'indence = angle de réflexion » (dans notre cas, ces angles valant tous 60 degrés).

En partant de l'origine A0B0 il n'y a qu'à suivre les trajets successifs du mobile. En chaque point où il touche la bande, les coordonnées du point indiquent ce que doit contenir le récipient A et le récipient B ! Cela correspond exactement aux deux solutions données tout à l'heure. Vous n'avez qu'à vérifier en partant une première fois de l'origine sur l'axe des « A » et ensuite en partant de l'origine sur l'axe des « B ».

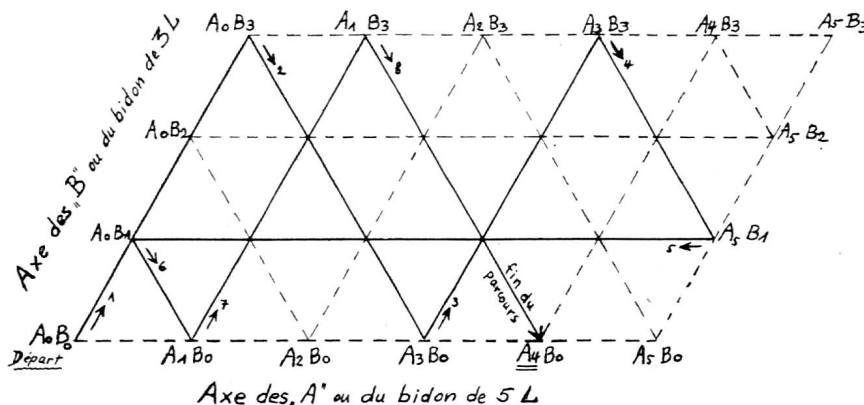
Par extension du problème, nous pouvons poursuivre le voyage au-delà du résultat demandé, ce qui permettra quelques intéressantes découvertes.

Le problème peut aussi être généralisé et utiliser d'autres données, par ex. 24/17/7 l ; 12/7/5 l, etc.

F. Perret

GRAPHIQUE des TRANSVASEMENTS

selon 2^{ème} méthode : commencer par remplir « B »



L'épicier honnête et sa balance fausse !

Réponses : La pesée « à la Casimir » (en deux demi-fois) n'est pas compensatoire ! Elle avantage **toujours** le client (donc, dirait La Palice : le marchand y perd chaque fois !). Le résultat ne dépend pas du poids mais uniquement du rapport de longueurs des bras de fléau.

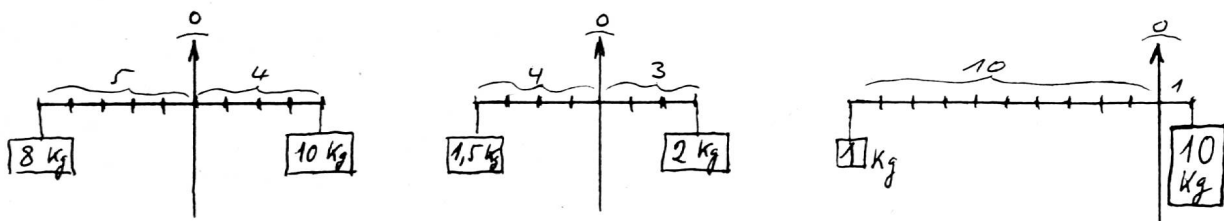
Principes physiques de base : La grandeur exprimant la force agissant sur l'extrémité d'un bras est égale au POIDS multiplié par la LONGUEUR de ce bras.

Une balance est dite « JUSTE » si les deux bras sont égaux. En ce cas, des poids égaux mis de chaque côté s'équilibrent. Si les bras sont inégaux, il y aura, pour la position d'équilibre :

Un plus petit poids du côté du plus long bras.

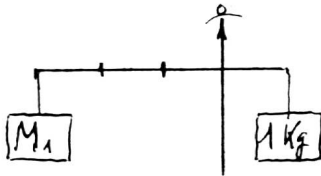
Un plus grand poids du côté du plus petit bras.

A noter qu'une disproportion volontairement très grande définit le type de la balance « Romaine » utilisée notamment par les pâtissiers.



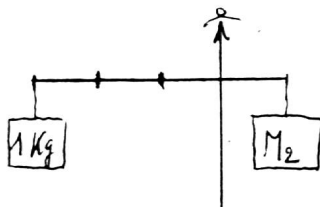
Mais revenons à notre Casimir et faisons quelques applications de « sa méthode ».

Première exemple. Balance avec bras exagérément disproportionnés, pour mieux illustrer « son » erreur ! Soit grand bras valant 3 parties, petit bras 1 partie. Poids marqué = 1 kg ; M_1 = marchandise première pesée ; M_2 = marchandise deuxième pesée.



$$M_1 \times 3 = 1 \text{ kg} \times 1$$

d'où $M_1 = \frac{1}{3} \text{ kg} = 0,333 \text{ kg}$

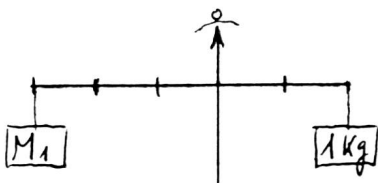


$$1 \text{ kg} \times 3 = M_2 \times 1$$

$$M_2 = 3 \text{ kg}$$

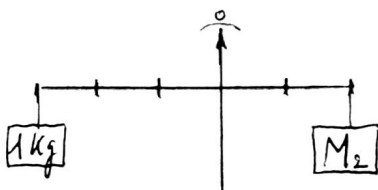
Le client recevra $M_1 + M_2 = 3,333 \text{ kg}$ au lieu de 2 kg !

Deuxième exemple. Bras moyennement différents : grand 3 parties, petit 2 parties.



$$M_1 \times 3 = 1 \text{ kg} \times 2$$

d'où $M_1 = \frac{2}{3} \text{ kg} = 0,666 \text{ kg}$



$$1 \text{ kg} \times 3 = M_2 \times 2$$

$$M_2 = \frac{3}{2} \text{ kg} = 1,500 \text{ kg}$$

Le client recevra $M_1 + M_2 = 2,166 \text{ kg}$ au lieu de 2 kg !

Troisième exemple. Bras peu différents : grand 10 parties, petit 9 parties.

On trouve $M_1 = \frac{9}{10} \text{ kg}$, $M_2 = \frac{10}{9} \text{ kg}$, $M_1 + M_2 = 2,011 \text{ kg}$!

Constatation : plus la différence de longueurs des bras est petite, plus petite devient aussi l'erreur de pesée. Il est clair que pour une différence minimale des bras, l'erreur peut être pratiquement considérée comme négligeable... mais mathématiquement elle subsiste et c'est en cela que le problème est intéressant. Elle subsiste toujours en faveur du client.

Analysons le cas **algébriquement** en conservant encore toutefois le poids marqué de 1 kg comme seule valeur numérique.

Soit « a » le plus grand bras et « b » le plus court (donc $a > b$), et comme tout à l'heure :

M_1 = marchandise 1re pesée,
 M_2 = marchandise 2e pesée.

La 1re pesée donne $M_1 \times a = 1 \text{ kg} \times b$ d'où $M_1 = \frac{b}{a}$

La 2e pesée donne $1 \text{ kg} \times a = M_2 \times b$ d'où $M_2 = \frac{a}{b}$

$M_2 + M_1 = \frac{a}{b} + \frac{b}{a}$ Reste à prouver que $\frac{a}{b} + \frac{b}{a} > 2$.

Pour cela partons de $a > b$ par définition (voir plus haut, ajoutons b à chaque membre de cette inégalité

$a + b > b + b$
 ou $a + b > 2b$

multiplions chaque membre par $(a - b)$ ($a + b$) ($a - b$)
 $> 2b (a - b)$, développons : $a^2 - b^2 > 2ab - 2b^2$,
 ajoutons $2b^2$ à chaque membre : $a^2 + b^2 > 2ab$,

divisons chaque membre par ab $\frac{a^2 + b^2}{ab} > 2$,

dissocions le 1er membre : $\frac{a^2}{ab} + \frac{b^2}{ab} > 2$

et simplifions, nous obtenons enfin : $\frac{a}{b} + \frac{b}{a} > 2$

C.Q.F.D.

Puis, si, au lieu d'utiliser un poids marqué de 1 kg, nous utilisons *n'importe quel poids* pour effectuer nos fameuses 2 pesées « à la Casimir » il reste à prouver que $M_1 + M_2$ valent toujours *plus du double* de ce poids.

Soit X le poids utilisé, la première pesée donne

$M_1 \times a = X \times b$ d'où $M_1 = X \times \frac{b}{a}$

la deuxième pesée donne

$X \times a = M_2 \times b$ d'où $M_2 = X \times \frac{a}{b}$

d'où $M_2 + M_1 = X \times \left(\frac{a}{b} + \frac{b}{a} \right)$ soit X multiplié par

« plus grand que 2 », donc $M_2 + M_1 > 2X$.

C.Q.F.D.

F. Perret, Neuchâtel

Les besoins de la banque et l'école romande

par P. Croisier, directeur UBS, Genève

On a reproché aux instituteurs de vivre en dehors des contingences économiques et de former ainsi une sorte de monde à part, qui s'intéresse beaucoup aux problèmes pédagogiques, mais qui conçoit la pédagogie comme une fin en soi.

Heureusement, un groupe actif d'instituteurs a compris ce danger, et il s'efforce, en plus de son travail quotidien, d'entrer en contact avec les commerçants, les industriels et les administrations, afin de chercher à connaître les qualités requises du personnel des diverses entreprises.

L'activité bancaire, appelée même « industrie bancaire », est très importante pour notre pays. Si l'on pouvait dénombrer 17584 employés de banque en 1920, 21 089 en 1930, 22 520 en 1950, ce nombre s'élevait en 1958 à 27 000, et aujourd'hui le chiffre de 30 000 est vraisemblablement atteint. Le plein emploi économique actuel ne doit pas nous empêcher de songer à former un personnel capable de remplir sa tâche.

Remarquons toutefois qu'au cours de ces dernières dix années, la banque a subi de profondes transformations dans son organisation même. L'introduction des cartes perforées principalement a beaucoup modifié l'organisation bancaire.

Le personnel bancaire peut être classé en trois grandes catégories (qui elles-mêmes se subdivisent) :

- 1) employés de banque ;
- 2) manœuvres spécialisés ;
- 3) personnel technique.

1) Employés de banque.

Il s'agit du personnel qui connaît toutes les opérations de banque et qui est capable de diriger un service. De plus en plus, cette fonction sera réservée à un personnel qui aura terminé ses études secondaires et qui aura complété son instruction bancaire soit en suivant des cours spéciaux, soit en obtenant un grade universitaire et en faisant des stages dans des banques à l'étranger. La complexité des opérations bancaires et de l'organisation rend, en effet, nécessaire la possession de notions juridiques et économiques qui, précédemment, n'étaient l'apanage que d'un petit nombre.

Dans cette catégorie, il convient de mentionner également les secrétaires, hommes et femmes, qui doivent avoir une formation très complète.

2) Manœuvres spécialisés.

Il s'agit de tout le personnel dont la tâche n'est que copie, ce qui ne nécessite pas des notions bancaires bien étendues (dactylographes, mécanographes, huis-siers, etc.).

3) Personnel technique.

Ce personnel comprend des mécaniciens, électriciens, électroniciens, chauffeurs — et bientôt cuisiniers, lorsque le travail continu sera de règle, ce qui ne saurait tarder — (en 1963, l'horaire continu sera sans doute introduit dans les grandes villes de notre pays).

Actuellement, avec la mécanisation du travail toujours plus poussée, les employés des catégories 2 et 3 sont en augmentation.

Comme on le voit, la banque a un large champ d'utilisation du personnel. Toutefois, une qualité commune doit exister, c'est celle du caractère : fermeté, droiture, notion des responsabilités et notions d'ordre, de propreté.

L'école seule ne pourra pas former de tels caractères, le milieu familial aussi aura une grande importance. Cependant, c'est lorsque l'enfant est petit que, déjà, la formation du caractère doit commencer. Les habitudes d'ordre, de propreté, de bonne présentation d'un travail sont malheureusement très souvent négligées aujourd'hui.

J'ai vu des maîtres corriger des travaux qui n'auraient mérité que la corbeille à papier. C'est, je le reconnais, un travail ingrat et désagréable qui est demandé aux maîtres, mais je demeure persuadé qu'en créant de bonnes habitudes, l'on rend de grands services aux enfants.

Il est indispensable, en outre, pour des postes d'employés de banque en Suisse romande, de connaître la langue française et d'avoir de bonnes notions d'allemand et d'anglais. Je sais que, malheureusement, nous ne possédons pas une grande richesse de vocabulaire. Mais il faut arriver à obtenir qu'un jeune élève puisse correctement s'exprimer en français, même si, dans notre pays, ce que l'on conçoit bien ne s'exprime pas aisément, contrairement à l'opinion exprimée par Boileau dans l'« Art poétique ».

J'ai vu des lettres composées par des gradués de l'Université de langue maternelle française écrites dans un charabia incroyable. Il n'y avait pas de fautes d'orthographe (peut-être grâce à la secrétaire qui avait dactylographié le texte !), mais les fautes de style, de syntaxe, étaient innombrables. Il me paraît impensable qu'un grade universitaire puisse être délivré à un candidat qui ne sait pas écrire correctement quelques phrases. Je reste persuadé que l'enseignement du français chez nous est et a été négligé. L'on a voulu faire apprendre notre langue avec de nouvelles méthodes. Il faut avoir le courage de reconnaître que ces méthodes ne sont pas bonnes, même si de magnifiques manuels ont été édités. Ce que l'homme fait se rappelle, c'est ce qu'il a appris par cœur dans son enfance et sa jeunesse : la table de multiplication, les poésies, les règles de grammaire, les prépositions, les adverbes, etc.

Pour les autres catégories d'employés, il faut, outre le caractère, des notions techniques indispensables à l'emploi sollicité, et une certaine habileté manuelle, qui peut s'acquérir en général assez rapidement.

Ainsi, les emplois dans une banque sont variés et de nombreuses personnes diversement qualifiées peuvent les occuper.

Je souhaite que ces quelques remarques sur le métier d'employé de banque vous permettent d'engager des jeunes gens à entrer dans cette profession qui laisse de belles perspectives d'avenir.

*Camp des éducateurs
et des éducatrices
Vaumarcus: 18 - 23 août 1962*

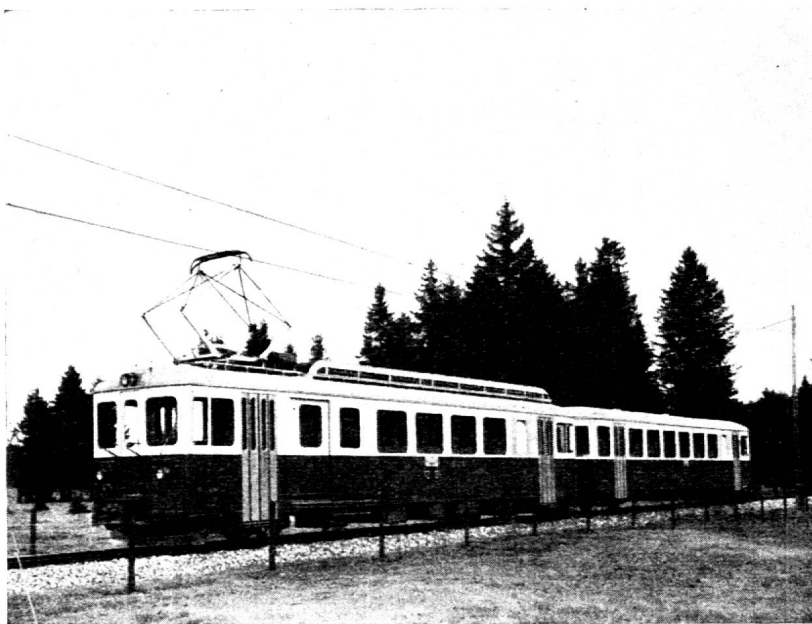
Une course scolaire avec les CHEMINS DE FER DU JURA est un gage de réussite certain!

Lignes de chemins de fer :

Tavannes - Le Noirmont
Glovelier - Saignelégier - La Chaux-
de-Fonds

Lignes d'autobus :

Glovelier - St-Brais - Saignelégier
Glovelier - Saulcy - Lajoux
Tramelan - Mt-Crosin - St-Imier

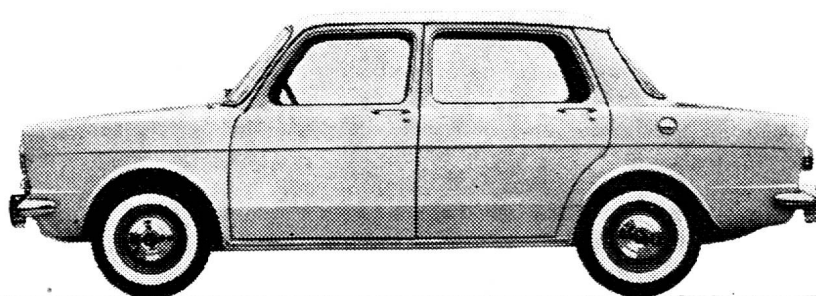


Au cœur des **Franches-Montagnes** vous trouverez :
des possibilités touristiques innombrables, d'excellents buts de promenade,
le charme d'une contrée originale.
Pour agrémenter les courses scolaires, nos autocars modernes sont à votre disposition.
Devis intéressants sans engagement ; sur demande, envois de prospectus.
S'adresser aux Chemins de fer du Jura à Tavannes, tél. (032) 9 27 45.

elle est si grande à l'intérieur!

simca 1000

Une ligne conçue pour les 10 années à venir! La voiture
luxueuse de la catégorie des 5 CV. Moteur arrière 944cm³.
Puissance 45 CV. Plus de 120 km/h. Tellement avanta-
geuse: 6590.- fr.



ça c'est simca

Sur simple coup de téléphone, vous fixerez votre heure pour un essai.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEIX TÉL. (021) 23 05 12

Une ravissante course pour les écoles, d'un accès facile, agréable et bon marché

Mont-Pèlerin s/ Vevey

par le FUNICULAIRE

Prix : Vevey-Plan au Mont-Pèlerin :

1er degré : SC Fr. 0.70 AR Fr. 1.—

Tous renseignements tél. (021) 51 29 12.

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare



CHAMPÉRY MORGINS

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer et autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

Hotel-Restaurant du Col des Mosses

Le relais gastronomique des Alpes vaudoises ouvert toute l'année.

Son grand restaurant, ses terrasses et sa situation. Grands parcs pour autos - 4 ski-lifts.

Tél. (025) 6 31 92 E. STUCKI-DURGNAT, prop.

voyages et vacances gratuits
en collectionnant
les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

